

Procédure Covid pour le GCBF

Cette procédure nous permet de naviguer en sécurité sur nos bateaux. Ces mesures ont vocation à **vous protéger**. Leur application est donc essentielle, pour permettre **de naviguer à nouveau ensemble**. En outre, en vous protégeant, vous contribuez aussi à protéger le reste de la collectivité présente.

Elle est d'application à partir du 20 juin 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre. Elle sera adaptée en fonction des nouvelles recommandations sanitaires et de l'évolution de l'épidémie.

Les procédures de base (www.info-coronavirus.be) doivent être respectées :

- Restez chez vous si vous êtes malade
- Lavez vous les mains régulièrement à l'eau et au savon
- Gardez une distance suffisante (1,5m)
- Limitez vos contacts physiques
- Portez un masque buccal dans les transports en commun et les espaces très fréquentés.

1. Avant de naviguer

Chaque membre d'équipage (chef de bord/équipier) fournira au chef de bord un document, signé sur l'honneur, comme quoi :

- il n'a pas présenté de symptômes de covid19 dans les 14 jours précédant le départ,
- il n'a pas été en contact rapproché avec une personne atteinte de covid19 dans les 14 jours précédant le départ.

Le document est en pièce-jointe.

Si le membre d'équipage a présenté des symptômes de covid19 dans les 14 jours précédant le départ, ou été en contact rapproché avec une personne atteinte de covid19, il ne pourra pas naviguer. Le bord lui sera remboursé.

2. Sur le bateau

- **La bulle**

La capacité du bateau est réduite de la sorte :

- 1 personne par cabine,
- 2 personnes dans le carré.

Il est possible qu'un couple occupe une cabine.

L'équipage est considéré comme une bulle. A l'intérieur de la bulle, les mesures sont assouplies. Le port du masque et la distanciation sociale ne sont pas nécessaires, même si les contacts rapprochés restent à éviter. Il est possible de naviguer, manger à la même table, dormir dans le bateau.

Pour une activité impliquant un contact rapproché, par exemple un travail sur carte ou du bricolage, il est préférable de mettre un masque.

- **Règles d'hygiène renforcées**

Du savon et du gel hydro-alcoolique seront mis à disposition sur chaque bateau.

Il est obligatoire de se laver les mains avant et après chaque activité, chaque repas, chaque passage aux toilettes.

Un produit ménager désinfectant sera mis à disposition sur chaque bateau, afin de nettoyer régulièrement les surfaces. Les WC seront nettoyés avec ce produit après chaque utilisation. Le bateau sera aéré régulièrement.

Chacun apporte ses propres masques. Une boîte de masques chirurgicaux sera mise à disposition dans chaque bateau, avec la trousse de secours. Ils serviront en cas de besoin, si une personne extérieure à l'équipage devait monter sur le bateau pour une raison ou l'autre, ou si un membre d'équipage présentait des symptômes de covid19.

- **En cas de suspicion de covid 19**

Si un membre de l'équipage présente des signes de covid19, il sera traité avec bienveillance et isolé dans une cabine. L'équipage gagnera le port le plus proche et contactera les secours. L'équipage et la personne présentant les symptômes porteront un masque.

3. A terre

Respecter les gestes barrières (www.info-coronavirus.be) et les réglementations sanitaires en vigueur.

Il n'est pas permis à une personne ne faisant pas partie de l'équipage, de monter à bord du bateau, pour une visite amicale ou un apéritif, par exemple. Si une personne devait monter à bord, pour une raison de sécurité ou de dépannage, elle devra porter un masque.

4. A la fin du bord, le ménage du bateau sera réalisé.

-Si le bateau est repris moins de 3 jours après la fin du bord, par un nouvel équipage, un ménage poussé sera effectué :

-désinfection des surfaces à l'intérieur avec le produit désinfectant fourni (sol, poignées, sièges, cuisine, WC, etc...)

-nettoyage des surfaces extérieures (winchs, barre...)

-désinfection des gilets de sauvetage avec le produit désinfectant fourni.¹

Si le bateau est repris plus de 3 jours après la fin du bord par un nouvel équipage, le ménage sera effectué consciencieusement, comme d'habitude. Une désinfection ne sera pas nécessaire.

1

Attestation à remettre au chef de bord le jour de l'embarquement.

Nom :

Avez-vous ressenti l'un des symptômes suivants dans les 14 jours précédant l'embarquement :
fièvre, sensation de fièvre, fatigue/malaise, toux, courbatures, perte du goût/odorat, maux de tête,
diarrhée

OUI

NON

Avez-vous été en contact étroit* avec un cas confirmé d'infection à covid19 ?

OUI

NON

* un contact étroit est une personne qui a partagé le même lieu de vie que le cas confirmé ou a eu un contact direct avec lui, en face à face, à moins d'1 mètre du cas et/ou pendant plus de 15 minutes, au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion.

A

le

Signature